



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

**DIRECTION DES SECURITES**  
**SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE**  
**DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE**  
Tel : 05 56 90 60 69  
[pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr)

Bordeaux, le 21 décembre 2019

# ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

## VIGILANCE ORANGE

La Préfète de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

### **VENT VIOLENT**

**pour l'ensemble des communes du département.**

L'alerte est valable à partir du **Samedi 21 décembre 2019 à 18h00 au Dimanche 22 décembre 2019 à 10h00.**

Une perturbation atlantique gagne rapidement le nord-ouest de la nouvelle Aquitaine en fin de matinée et se généralise cet après-midi à toute la nouvelle Aquitaine, puis en soirée à l'ouest de l'Occitanie en s'accompagnant d'un renforcement du vent assez notable avec des rafales de sud-ouest de 70 à 90 km/h.

En fin d'après-midi, un régime de fréquentes averses s'établit par le nord-ouest et le vent se renforce progressivement pour souffler en rafales de plus en plus violentes au cours de la nuit sur la bordure sud de la dépression nommée Fabien qui circule sur le nord du Pays .

Ces violentes rafales touchent d'abord la Charente-maritime et la Gironde , puis s'étendent vers les Landes, la Dordogne et le Lot-et-Garonne pour atteindre le Gers et les Pyrénées atlantiques en milieu de nuit .

Les rafales attendues sont de 110 à 120 km/h sur la Charente-maritime, la Gironde et le nord des Landes , pouvant atteindre 130 à 140 km/h près des côtes, voire un peu plus en bord de mer , avec un maximum entre 22h et 04 h du matin . Ailleurs, elles seront comprises entre 90 et 110 km/h , localement 120 km/h sous des grains parfois orageux .

Phénomènes aggravants : dans un contexte de sols détrempés, des chutes d'arbres sont encore à craindre.

**Il est demandé aux maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :**

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes</li><li>• Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées</li><li>• Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.</li><li>• La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière</li><li>• Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent</li><li>• Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral</li><li>• En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers</li><li>• N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol</li><li>• Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés</li><li>• Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.</li></ul>

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :  
Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>  
Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

P/LA PRÉFÈTE,  
LA SOUS PRÉFÈTE DE PERMANENCE,

HOUDA VERNHET